



EPIAIS-RHUS mag'

BONNES FÊTES !

Novembre 2024



www.epiais-rhus.fr

SOMMAIRE

Page 3	Edito / infos pratiques
Pages 4/5	Retour en images
Pages 6/7	Epiais vous informe
Page 8	CCAS / du côté de l'école
Page 9 à 11	Compte rendu du dernier Conseil Municipal
Page 12 et 13	Paroles aux associations
Pages 14/15	A venir sur le territoire
Page 16	Etat civil / À garder en tête
Page 17	Artisans et services
Page 18	Horaires des bus
Page 19	Jeux
Page 20	L'agenda du village



EDITO

Chers habitants,

C'est (déjà!) la fin de l'année !

Le mois de décembre est partout sous le signe des fêtes. Epiais-Rhus s'illuminera également pour égayer votre quotidien.

Les illuminations prendront place sur nos lampadaires, notre Eglise sera également allumée. Nous comptons sur vous pour apporter votre touche de féerie en décorant également vos maisons et en participant à notre concours !

Les enfants scolarisés jusqu'au CM2 pourront profiter d'un spectacle de Noël ainsi que d'un goûter. Le Père Noël sera également passé ! Tandis que les anciens, pour ceux qui l'ont choisi, se verront remettre un colis de produit 100 % français.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 04 janvier à 18h30 pour les traditionnels vœux à l'occasion de la nouvelle année !

Votre Maire, Brahim MOHA

ACCUEIL DE VOTRE MAIRIE

Horaires et coordonnées

22, rue Saint Didier

95810 EPIAIS-RHUS

01.34.66.62.33

mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr



EpiaisRhus95810



station : Epiais-Rhus

Internet : www.epiais-rhus.fr



@mairieepiais-rhus6895

Nouveaux habitants

Vous venez d'aménager sur Epiais-Rhus?

Faites vous connaître auprès de la mairie pour

assister à notre journée d'accueil.

Permanence des élus et des adjoints

Judi 17h/19h

Samedi 10h/12h

Nouveaux horaires d'ouverture

Mardi 09h/12h

Judi 17h/19h

Vendredi 09h/12h

Samedi 10h/12h



Conseils municipaux

Dernier Conseil Municipal : 07/11/2024

Prochain Conseil Municipal : 19/12/2024

Retransmission en direct sur la chaîne YouTube

<https://www.youtube.com/@mairieepiais-rhus6895>

Retour en images

Guinguette Vex'In Truck—1er septembre 2024

Cette année a eu lieu la première édition de la Guinguette du Vex'In Truck sur Epiais-Rhus! Malgré une météo capricieuse le jour prévu, nous avons pu la maintenir le dimanche 1er septembre !

Merci à tous les bénévoles, ainsi qu'aux partenaires : le Foyer Rural, Vert Compost, le CAVS et la Fraternité Saint Jean! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Rentrée scolaire 2024/2025

Les enfants ont repris le chemin de l'école le 02 septembre 2024. Ils ont pu rejoindre leur école avec Anne-Solenn (maitresse de maternelle), Andrey (directrice et maitresse de cycle 2), Jessica (maitresse cycle 3), Sylvie (ATSEM), Stéphanie, Natacha, Fabienne, Céline (personnel communal).



Exposition à l'occasion de la libération du village

Jean-Pierre STALMACH de l'association *Epiais-Rhus à la Recherche de son Passé* a organisé une exposition sur Epiais-Rhus lors de la libération. Forte de nombreux témoignages, cette exposition a été un franc succès. Bravo pour ce beau travail de mémoire.



Fête du CAVS—29 septembre 2024

La mauvaise météo n'a pas empêchée la fête du Comité d'Animations de la Vallée du Sausseron. Les communes se sont confrontées autour de jeux dans une ambiance bon enfant. Pensez à vous inscrire pour la prochaine édition en septembre 2025, d'autant qu'Epiais-Rhus accueillera cette animation.



Semaine bleue

La Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes organise chaque année une « semaine bleue » dédiée aux séniors. L'objectif est de proposer des animations et des sorties aux plus de 65 ans. Certains de nos habitants y ont participé.



Retour en images



Journées du Patrimoine

De nombreuses animations ont eu lieu lors des journées du patrimoine : ouverture et visite guidée de l'Eglise, ouverture du Parc aux sculptures de M. Kasper, exposition de peintures, rassemblement de voitures anciennes, restauration par le Vex'In Truck. Merci à tous les bénévoles et organisateurs de ces événements.

Bourse aux plantes et foire à la citrouille

Tous les ans, la bourse aux plantes permet le troc et l'achat de plantes entre passionnés. Malgré la mauvaise météo, celle-ci a été maintenue. La foire à la citrouille organisée par l'association de la Vigne s'est liée à cette bourse aux plantes pour un moment convivial place de l'Eglise. Merci aux organisateurs pour ces instants festifs !



Halloween

L'association des parents d'élèves, l'AEB, a organisé la lecture de livres « effrayants » par Christiane de la bibliothèque, ainsi qu'un goûter avant de parcourir certaines rues du village pour chasser les bonbons. Merci à tous ceux ayant joué le jeu pour offrir des sucreries aux enfants.

Commémoration

La commune de Theuville s'est associée à Epiais-Rhus pour la commémoration du 11 novembre 1918. La commémoration du 08 mai aura probablement lieu à Theuville. Nous organiseront un convoi au besoin. Nous vous tiendrons informés!



Remise des diplômes du Brevet du Collège des Hautiers

Félicitation aux enfants diplômés du Brevet en juin 2024 !

Epias vous informe

Renouvellement adhésion CINERURAL

La commune prolonge son partenariat avec CINERURAL 60 pour vous proposer, neuf fois par an, un film récent projetés au Foyer Rural.

Des dessins animés pour le jeune public sont régulièrement proposés.

Prochaine séance le

Lundi 02 décembre

À 20h30

film « Here ».



Contrat territoire lecture

La Communauté de Communes Sausseron Impressionistes (CCSI), propose un contrat territoire lecture qui propose aux communes un accès à la culture. Cet accès se fait au travers différentes animations autour de la lecture en partenariat avec

notre équipe de bénévoles de la bibliothèque située au premier étage de la mairie.

Un logiciel informatique de référencement de la totalité de l'offre du territoire permettra une offre plus importante.

Installation HELIFIRST

La société Helifirst basé à l'héliport d'Issy-les-Moulineaux depuis de très nombreuses années, se voit contrainte de le quitter selon une décision de la mairie de Paris. La société Aéroport de Paris leur a proposé de s'installer à l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles-en-Vexin. Face aux nuisances qu'engendrerait une telle installation aux portes de la commune, le Conseil Municipal a voté une motion d'opposition à ce projet. Les élus des

communes concernées par les nuisances de l'aérodrome Pontoise/Cormeilles-en-Vexin se sont opposés catégoriquement et unanimement à l'installation de cette société de transport par hélicoptère Helifirst sur notre territoire. Nous avons notifié ce refus par courrier à ADP. Nous sommes désormais en attente d'un retour d'ADP. Nous n'hésiterons pas à vous solliciter si des actions seraient nécessaires.

Voir motion jointe à cet Epias-Rhus Mag'

Abatage arbre

Le saule pleureur situé à l'entrée de la place du Colombier a été abattu. Celui-ci étant devenu dangereux par son risque de chute en cas de tempête (totalement creux à l'intérieur). La neige que nous avons eu récemment nous conforte dans ce choix, pris en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français et l'avis de deux entreprises spécialisées. Une nouvelle plantation est prévue (arbres fruitiers) pour garder le caractère paysager de ce lieu.



Epias vous informe

Incivilités

Nous constatons régulièrement des incivilités au sein du village : stationnement sur les trottoirs, vitesse de circulation excessive... Malgré nos

avertissements réguliers, ces incivilités perdurent. A terme, nous serons forcés de faire appel à la Gendarmerie pour faire cesser ces comportements.

Travaux urgents de l'Eglise Notre Dame

Notre Eglise est vieillissante. Des travaux deviennent urgents, notamment sur la toiture. En effet de lourdes infiltrations fragilisent la toiture.

Ainsi, grâce aux subventionnements de la Région Ile-de-France, du Conseil Départemental, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France (DRAC), les travaux débiteront début 2025.

Diagnostic de l'Eglise Notre Dame

En parallèle, la commune a également engagé un diagnostic approfondi de la structure de l'Eglise. Ce diagnostic fait l'objet de subvention de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France (DRAC) et du Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNR). Ce diagnostic,

mené par différentes entreprises encadrées par une architecte des monuments historiques selon leur spécialité, permettra de mettre en avant les besoins de notre bâtiment et d'engager les travaux nécessaires dans un ordre de priorité clairement défini, dès que le financement le permettra.

Utilisateurs occasionnels des transports franciliens, C'EST LA RÉVOLUTION BILLETTIQUE !

Vous vous déplacez ponctuellement ?

2 tickets au tarif unique valables partout en Île-de-France (hors aéroports)



Vous prenez les transports + régulièrement ?

Navigo Liberté+ désormais valable sur l'ensemble du réseau (hors OrlyVal)



D'un bout à l'autre de la région, empruntez librement les transports, bénéficiez de tarifs avantageux, recevez votre facture en fin de mois.

Évolution des tickets au 1^{er} janvier 2025

Titre	Avant	Après	Liberté +
Ticket Bus-Tram	2,15 €	2 €	1,60 €
Ticket Métro-train-RER	Entre 2,15 € et 5 €	2,5 €	1,99 €
Ticket Aéroport	Entre 10,30 et 16,60 €	13 €	13 €
Ticket à bord/ Ticket à bord SMS	2,5 €	2,5 €	-
Navigo Jour	Entre 8,30 et 20,60 €	12 €*	-

*Couvre tous les trajets hors aéroport



Plus d'informations sur iledefrance-mobilites.fr



Centre communal d'action sociale

Vous pouvez solliciter le Centre Communal d'Action Sociale pour toute demande d'aides financières. Votre dossier sera étudié en fonction de la demande et des possibilités du CCAS.

Colis des anciens :

Pour rappel, les personnes ayant choisi le colis des aînés pourront venir les récupérer les:

- * samedi 07 décembre entre 10h et 12h,
- * Samedi 14 décembre entre 10h et 12h.

Un courrier sera envoyé aux personnes concernées.

Sortie des anciens :

Certains d'entre vous ont choisi la sortie de Printemps à la place du colis des aînés. Cette

sortie aura lieu le jeudi 03 avril 2025. Celle-ci sera une visite libre de la Cathédrale d'Amiens suivie d'un repas sur un bateau péniche avec animation musicale. Les modalités précises seront indiquées par courrier aux personnes concernées.



Tous les membres du CCAS
vous souhaitent
de très bonnes fêtes
de fin d'année !



Du côté de l'école



Les projets de l'école sont toujours aussi nombreux. L'un des grands projets cette année est une sortie au Futuroscope. Les enfants de cycle 2 et 3 (du CP au CM2) partiront, en mars 2025, trois jours et demi au célèbre parc de Poitiers.

Cette sortie n'aurait pas été possible sans les financements de la mairie (30€ par enfant ainsi qu'une partie du transport), de l'association de l'école l'AEB (40€ par enfant adhérent, 20€ par enfant non adhérent et une partie du transport), de la caisse des écoles (30€ par enfant) mais aussi des parents dont il y a un reste à charge de 180€.

Merci à tous les participants de ce superbe projet qui laissera aux enfants de bien bons souvenirs!

L'école est également à la recherche de bénévoles pour partager des moments avec les enfants.

Cette année, l'école privilégie la venue de seniors pour des partages intergénérationnels. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'école (0950388f@ac-versailles.fr)

ou en mairie (mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr). Si vous avez un projet, l'école l'étudiera avec vous afin de le mettre si possible en place. Si vous n'avez pas d'idée particulière mais que vous souhaitez vous impliquer, rencontrez également les maîtresses qui pourront vous intégrer dans un projet en cours.

*Les institutrices, le personnel de l'école
ainsi que tous les enfants
vous souhaitent
de recevoir ce que vous avez commandé
pour votre Noël !*



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 NOVEMBRE 1/3

POUR AFFICHAGE ADMINISTRATIF
Affiché du 12/11/2024 au 17/11/2024

République française



Commune d'Epiais-Rhus (Val d'Oise)

COMPTE-RENDU de séance du Conseil municipal

Du 07 novembre 2024 à 20h30

La séance a eu lieu le sept novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Étaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Christian SCHMUTZ, Philippe PELLE, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric CATHELINAUD, Véronique PARENT, Eric SAUVE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux

Absents représentés : Emilie VALETTE pour à Brahim MOHA, Elodie HARDY pour à Angelo NORIS, Maëva RESSOUCHES pour à Brigitte FESSY

Absents : néant

Le quorum est atteint.

Mme Carine ANNEQUIN a été désignée secrétaire de séance.

Le Maire rappelle les points du PV du conseil municipal du 27 juin 2024 pour approbation.

Approbation PV séance précédente (27/06/2024)

Vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 12

1- Demande de subvention auprès du PNR du Vexin Français dans le cadre du fleurissement de la rue Saint Didier

Le maire rappelle que la rue Saint Didier, lors de sa rénovation a fait l'objet de conservation de zones enherbées. Une concertation avec les habitants a été menée pour définir un fleurissement de ces zones.

M. Pellé rappelle qu'une réunion de discussion avait été annulée. M. Schmutz précise que la première réunion s'est tenue avec une bonne participation. La seconde a été annulée faute de présent. Néanmoins, la première réunion a permis de constituer quand même un dossier. Il indique que des habitants ont sollicité la mairie entre temps.

Le Maire précise que la mairie ainsi que des riverains font partis du projet pour le choix et l'entretien des futurs massifs. Le devis s'élève à 1507,16€ HT soit 1697,15€ TTC. Après subvention du PNR, le reste à charge de la commune est de 943,93€ TTC.

M. Pellé demande si différents devis ont été pris en compte.

M. Schmutz précise que la commune a été accompagnée par le PNR tout au long du projet. Deux devis ont été demandés. Le moins cher a été retenu. La commission du PNR se réunira en novembre pour définir la subvention.

Vote POUR à l'unanimité : demande de subvention au PNR pour le fleurissement de la rue Saint Didier.

2- Motion d'opposition sur le projet d'installation de l'entreprise HELIFIRST à l'aérodrome de Pontoise/Cormelles-en-Vexin

Le Maire rappelle que Mme Cesari-Giordani, sous-préfète de Pontoise, a réuni les maires de la Commission Consultative (CCE) à proximité de l'aérodrome de Pontoise/Cormelles-en-Vexin pour discuter de la possibilité d'installation d'Helifirst sur l'aérodrome. Il en ressort que Mme Hidalgo, maire de Paris, souhaite récupérer la moitié des 7ha de l'aérodrome d'Issy-les-Moulineaux. Malgré le désaccord de l'Etat, Mme Hidalgo a donc décidé de récupérer la moitié de ces 7ha expulsant ainsi les sociétés privées. Seules les urgences sont autorisées à rester sur le site : EDF, secours...

Le Bourget a été proposé par Aéroport de Paris (ADP) à Helifirst en premier lieu. Mais Helifirst a refusé face aux désaccords des salariés. Après recherche, l'aérodrome de Pontoise/Cormelles-en-Vexin a été cité.

Cela représente 500 décollages et atterrissages par an minimum.

Le Président du Parc Naturel Régional du Vexin Français a décidé de regrouper tous les maires en août. Il a proposé un courrier commun de refus de cette installation.

Il rappelle que Aéroport de Paris (ADP) n'a pas besoin de l'avis des communes alentours. Néanmoins, il leur a été conseillé de prendre en compte les réticences des riverains.

M. Pellé indique qu'il ne s'agirait pas que de 1000 vols par an mais beaucoup plus. Il souligne le bruit supérieur d'un hélicoptère par rapport aux avions.

M. le Maire rappelle que la DIRAP a déjà beaucoup travaillé pour préserver un niveau de décibels plus respectueux du voisinage autour de 60/65 décibels. Les hélicoptères sont plutôt autour de 90 décibels. Les Maires alentours sont contre ce projet.

M. Pellé rappelle que le Bourget est plus approprié compte tenu de son activité actuelle.

M. Pellé demande si le PNR a pris en compte l'aérodrome dans la nouvelle charte. M. Schmutz indique qu'une action est possible en passant par la DIRAP pour enrichir la charte.

M. le Maire fait une lecture succincte du courrier du Parc Naturel Régional du Vexin Français, co-signé avec les communes alentours et propose un envoi de ce courrier à tout le Conseil Municipal pour qu'il en prenne connaissance en totalité.

M. Loizeau demande si les élus départementaux et régionaux ont été sollicités. M. le Maire indique que cela sera fait en fonction de la réponse à notre courrier envoyé à ADP.

M. Pellé remarque que la solution du Bourget précédemment proposé à Helifirst manque dans le courrier du Parc Naturel Régional du Vexin Français.

M. le Maire rappelle que d'autres aérodromes ont été sollicités mais ceux-ci sont déjà complets.

ADP doit leur trouver une nouvelle solution.

M. le Maire fait lecture de la délibération déjà prise par la commune de Géricourt contre l'implantation de la société Helifirst.

M. Pellé demande que soit précisé, dans la délibération d'Epiais-Rhus, qu'ADP a déjà proposé un déménagement sur le site du Bourget et que ce déménagement était possible.

Vote POUR à l'unanimité : proposition d'une motion d'opposition à l'installation d'Helifirst.

3- Autorisation au Maire pour que les parcelles communales ZI 266 et AE 474 affectées à l'usage public soient incorporées au domaine non cadastré

Le Maire rappelle que la commune est propriétaire de parcelles qu'il serait pertinent d'incorporer au domaine public :

- Parcelle AE 474 Senté des Doux : propriété du domaine privé. Mme Fessy rappelle que la sente rejoignait la rue de Normandie et donnait sur une mare qui a été comblée. Aujourd'hui cette sente mène jusqu'au lavoir et la commune souhaite qu'elle ne soit plus cadastrée pour éviter tout litige futur et/ou nécessité de rachat en cas de vente comme cela a été le cas.

- Parcelle ZI 266 Chemin de Bretagne. Mme Fessy précise qu'il s'agit d'une zone de manœuvre et non pas d'une zone de retournement. Mme Fessy et M. Pellé indiquent qu'il aurait été bien que cette parcelle

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 NOVEMBRE 3/3

soit plutôt en copropriété avec les deux parcelles constructibles. Mme Fessy met en avant que sans cette zone de manœuvre, les futurs permis de construire peuvent être attaqués car il s'agit, selon la loi, d'une voie de plus de 50m. M. Pellé indique qu'il ne s'agit pas d'une loi mais d'un point du règlement du Plan Local d'Urbanisme. M. Le Maire rappelle que deux maisons ont été construites au fond de cette même impasse. Aucun recours n'a été déposé contre celles-ci.

**Vote à l'unanimité POUR l'incorporation au domaine public de la sente des Doux (parcelle AE 474).
REPORT de l'incorporation au domaine public de la zone de manœuvre chemin de Bretagne (parcelle ZI 266).**

4- Adhésion de la commune à l'offre Contrat Territoire Lecture déployé sur le territoire de la CCSI

M. Le Maire rappelle que la Communauté de Commune Sausseron Impressionnistes (CCSI) veut mettre toutes les bibliothèques en réseau permettant de faire des partages facilités entre bibliothèques et des accès plus vastes à la diversité de livres pour les habitants.

Volonté également de faire venir la culture dans les écoles. Lectures aux enfants, explication sur des livres, événements inter-école pour des actions communes...

Mme Fessy demande pourquoi la convention démarre en 2023 alors que nous sommes en 2024. M. le Maire rappelle que le programme étatique a démarré en 2023.

Les enfants ont déjà participé à des actions notamment à la création d'un livre pour les cycles 3. Les enfants vont de nouveau créer un projet cette année.

M. Loizeau demande pourquoi ce n'est pas la présidente de la bibliothèque qui signe cette convention. M. le Maire précise que le CTL ne peut être signé que par les maires adhérents car la mairie héberge la bibliothèque. Il faut une entité communale ou étatique pour solliciter des subventions. Mais les bénévoles de la bibliothèque ont été sollicités pour participer aux différentes réunions sur le CTL et font partie intégrante du projet.

Vote POUR à l'unanimité : adhésion à Contrat Territoire Lecture

5- Renouvellement convention Ciné Rural 60

M. Le Maire rappelle la procédure pour continuer de bénéficier de l'activité cinéma au Foyer Rural :

- La convention pour garder l'activité du cinéma au Foyer Rural doit être signée tous les ans. La convention est pour 9 séances (environ 12 films car plusieurs films par séances à certaines dates).
- Face à l'augmentation des tarifs, la mairie a demandé des financements au Foyer Rural et à la Communauté de Communes (CCSI) :
 - Le Foyer rural participe à hauteur de 630 €.
 - La CCSI participe à hauteur de 600 €.
 - La commune prend en charge 668 €.

Le Conseil Départemental donnait une subvention mais celle-ci a été retirée il y a deux ans (cela fera la troisième année en 2025). Dans le département il existe le ciné plein air et un camion itinérant. Cependant le camion a des contraintes techniques qui ne lui permettent pas de venir sur Epiais-Rhus.

M. Pellé demande quelle est la fréquentation. Mme Annequin indique qu'il y a environ 20/30 personnes par séance.

Mme Fessy indique qu'il serait intéressant d'augmenter le prix de l'entrée. Mme Annequin indique que les prix d'entrée sont fixés par Ciné Rural et que la totalité est versée à Ciné rural. Mme Fessy propose un tarif plus élevé que le différentiel reversé pour la commune. M. Le Maire indique que la somme gagnée serait dérisoire. Et cela sera difficilement envisageable. Ciné Rural risque de refuser ce type de demande. Mme Annequin rappelle que le but du cinéma dans nos villages est d'être peu cher pour être attractif, notamment compte tenu des conditions d'accueil (confortabilité des chaises limitées...).

M. Pellé demande si la demande de convention vient d'eux. Mme Annequin précise que c'est la commune qui sollicite cette activité depuis 15 ans. M. Loizeau demande si le département peut financer exceptionnellement

M. Le Maire indique que cela a été déjà demandé mais que cela a été refusé car aucune subvention n'est prévue dans ce cadre.

Vote POUR à l'unanimité : adhésion à Ciné Rural pour 9 séances

6- Participation financière de la commune au voyage scolaire au Futuroscope en mars 2025

M. Le Maire rappelle les détails du voyage prévu selon le devis fourni par l'école :

- 35 enfants pour 3 jours au Futuroscope. Buffet le soir, repas rapide le midi. Logement à l'hôtel.
- Coût total du voyage : 9 689,66 € soit 276,85 € par enfant :
 - La caisse des écoles (OCCE) prend en charge 30€ par enfant.
 - L'association de l'école (AEB) prend en charge 40€ pour les adhérents et 20€ pour les non adhérents.
 - Le reste à charge pour les parents est de 270€ pour les adhérents AEB et 227€ pour les non adhérents.

M. Le Maire propose une aide de 30 € par enfant supplémentaire de la part de la commune. M. Loizeau propose une aide allant jusqu'à 50€ exceptionnellement compte tenu des années où le budget total n'est pas dépensé.

M. Le Maire indique que 3000 € sont toujours prévus au budget pour des bus. Ce montant n'est jamais atteint les années précédentes. Le devis pour ce voyage est de 3700 € mais la commune ne souhaite pas aller au-delà des 3000€ prévus cette année. Les 700€ supplémentaires sont pris en charge par l'association des parents d'élèves (AEB).

Mme Fessy indique que cela revient déjà à 85€ par enfant pour le transport.

M. Pellé indique que le reste à charge après les différentes subventions est déjà peu élevé pour chaque famille.

Mme Fessy indique que le CCAS peut étudier d'éventuelles demandes pour les familles en difficultés.

Vote POUR à l'unanimité : participation de 30€ par enfant.

Mme Durand tient à remercier l'AEB pour sa participation auprès des familles et le paiement du supplément pour le bus. Mme Fessy indique que c'est le but de l'association.

7- Remplacement délégué suppléant CCE de l'aérodrome de Pontoise/ Corneilles-en-Vexin de Mme Emilie VALETTE par M. Brahim MOHA

Mme Fessy demande pourquoi c'est le remplacement du suppléant et pas du titulaire.

M. Le Maire indique que les titulaires du CCE sont Boissy-L'Aillerie, Corneilles-en-Vexin, Génicourt, des compagnies privées et des associations. Et il y a ensuite des suppléants dont Emilie Valette pour Epiais-Rhus. Malheureusement, l'emploi du temps de Mme Emilie Valette n'est pas compatible pour assister aux réunions qui ont lieu pendant les journées.

M. Le Maire lit la lettre de démission de Mme Valette liée aux horaires des réunions du CEE et propose de la remplacer.

Vote POUR à l'unanimité : remplacement de Mme Valette par M. Moha.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 NOVEMBRE 2024

POUR AFFICHAGE ADMINISTRATIF
Affiché du 12/11/2024 au ___/___/20__

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune d'Epiais-Rhus

Conseil Municipal du 07 novembre 2024

Délibération n°24/2024 à 30/2024

Nombre de délibérations prises : 7



Arondissement de Pontoise
Canton de Pontoise
Parc Naturel Régional du Vexin français
Communauté de communes Sausseron Impressionnistes

24/2024 Demande de subvention auprès du PNR du Vexin Français dans le cadre du fleurissement de la rue Saint Didier

Avec accord des riverains, une partie des trottoirs enherbés de la rue Saint Didier vont être fleuris. Ce fleurissement fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français à hauteur de 50% du devis HT de 1507,16€ (753,58€ à subventionner).

25/2024 Motion d'opposition sur le projet d'installation de l'entreprise HELIFIRST à l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles-en-Vexin

Compte tenu des nuisances supplémentaires qu'occasionnerait l'installation de l'entreprise Helifirst (transports par hélicoptère) sur l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles-en-Vexin, la commune prend une motion d'opposition à cette installation.

26/2024 Autorisation de demande d'intégration au domaine public non cadastré de la parcelle AE 474

La parcelle AE 474 correspond à une voie de circulation nommée la Sente des Doux qui mène au lavoir des Doux. L'objectif est de rendre cette sente au domaine public non cadastré au même titre que toutes les rues du village.

27/2024 Adhésion de la commune à l'offre Contrat Territoire Lecture déployé sur le territoire de la CCSI

L'adhésion de la commune au CTL de la Communauté de Communes permet de bénéficier des services et actions culturelles proposées dans le cadre de ce CTL (animations diverses, mise en place d'un logiciel commun pour les bibliothèques...).

28/2024 Adhésion Ciné Rural 60 : convention

Renouvellement de l'adhésion à Ciné Rural 60 pour continuer de proposer des séances de cinéma au sein du foyer rural d'Epiais-Rhus. 9 séances minimum par an.

29/2024 Classe découverte des cycles 2 et 3 en mars 2025 : participation communale

Afin d'alléger le coût du voyage scolaire pour les familles, la commune participera à hauteur de 30€ par enfant laissant un reste à charge aux familles de 177€ par enfant.

30/2024 Election nouveau délégué suppléant CCE de l'aérodrome Cormeilles-en-Vexin

Brahim MOHA remplacera Emilie VALLETTE au poste de suppléant du Comité Permanent de la Commission Consultative de l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles-en-Vexin.

Le Maire et Président de séance
Brahim MOHA

- Prochain Conseil Municipal :

M. Le Maire indique qu'un Conseil Municipal aura lieu avant la fin de l'année pour discuter de dossiers obligatoires (prévoyance santé, mutuelle des agents...)

- Bordures des nouveaux trottoirs rue Saint Didier :

M. Sauve indique que les nouvelles bordures de trottoirs sont trop saillantes et que son véhicule a subi des dommages. M. Le Maire s'étonne de cette remarque et précise qu'en cas de circulation normale, les voitures ne doivent pas toucher les bordures de trottoirs. M. Schmutz appuie la demande de M. Sauve. Mme Fessy indique qu'il avait été demandé lors des discussions que les trottoirs soient rabaisés (type bateau) pour éviter ce genre de désagréments. M. Schmutz précise qu'il n'est pas question de remettre en question l'installation et la hauteur des trottoirs mais bien de limiter le côté saillant. M. Le Maire prend en compte la demande.

M. Peillé remet en cause les zones qui ne sont pas jointées. M. Le Maire et M. Loizeau indiquent que ce sont des joints de dilatation.

M. Le Maire déplore le manque de civisme qui conduit à des dommages matériels puisque les voitures sont forcées de frotter le trottoir pour laisser passer certains automobilistes qui roulent trop vite. La société de bus Transdev est également mis en cause dans la circulation trop rapide de ses conducteurs. M. Le Maire déplore également l'obligation par les différentes communes de financer des aménagements coûteux pour faire respecter les limitations de vitesse dans les villages (création de stop, de dos d'âne...).

- Création de terrains de pétanque :

M. Boucly propose que 5 terrains de pétanque soient créés sur le terrain de tennis. M. Loizeau met en avant le prix du gravillon très élevé pour ce type de projet : 300€ la tonne. Techniquement c'est aussi compliqué d'apporter les gravillons. M. Le Maire s'engage à étudier ce projet.

L'ordre du jour est épuisé, le CM est clos à 22H05

A Epiais-Rhus, le 07 novembre 2024

Signatures

Secrétaire de séance
Carne ANNEQUIN

Le Maire
Brahim MOHA



Parole aux associations



Les Amis de l'École des Bosquets

L'AEB vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous très bientôt pour de nouvelles animations au profit de l'école ! Tenez-vous informés !



Le Foyer Rural

L'année qui se termine s'achèvera avec le marché de Noël au profit du Téléthon samedi 7 décembre après-midi qui sera le dernier évènement organisé après la galette, la brocante, le karaoké du Beaujolais,

- * la traditionnelle galette précédée d'une pièce de théâtre « Esprit d'Amour » présentée par le Petit Globe.
- * La Brocante lors de la fête du village.
- * Une pièce de théâtre « C'est Pas du Tricot » présentée par les Debussettes.
- * La soirée Beaujolais propice au karaoké.

Les activités sportives et artistiques hebdomadaires continuent de bien fonctionner hormis le cardio boxing qui n'est plus au programme cette saison faute de suffisamment de participants.

La brocante a été écourtée par les fortes pluies de la fin de matinée et bien que le soleil a été de retour l'après-midi n'a pas permis de dégager un bénéfice : Un grand merci à tous les exposants, acheteurs et bénévoles. Le repas partagé du lundi a été un bon moment de convivialité ensoleillé !

La guinguette au village a bénéficié de notre participation financière à l'animation calèche.

L'année prochaine peut permettre de créer de nouveaux rendez-vous que chacun peut proposer...

Bienvenue à chaque adhérent : 10 € pour nous soutenir. frep@laposte.net 06.31.28.97.06



L'Epiais de Vigne

Les vendanges et quelques animations caractériseront l'automne et la fin de l'année 2024.

Le samedi 28 septembre, à l'aube, 25 personnes, adhérents et accompagnateurs sont venus à la

vigne pour cueillir les grappes de raisin et trier méticuleusement la récolte, opération indispensable pour obtenir un vin de qualité.

Aussitôt la cueillette réalisée, le raisin fut pressé et mis en cuve. Ensuite lors des premiers quinze jours, la vinification a nécessité une très grande surveillance pour assurer son succès. Actuellement le vin est en cuve, il vit tranquillement sa vie. Fin janvier ou début février, nous devrions normalement pouvoir découvrir le millésime 2024.

Comme l'année dernière fin octobre, notre association l'Epiais de Vigne a participé à la bourse aux plantes avec sa foire à la citrouille.

Nous terminerons l'année avec la vente de soupe à la citrouille, le jour du marché de Noël au Foyer Rural, samedi 7 décembre. Le produit de la vente sera intégralement versé au Téléthon. Nous espérons vous y retrouver nombreux comme l'an passé.



Parole aux associations



EpiAIS-Rhus Passionnément

La vie s'écoule paisiblement dans notre beau village et EPIAIS-RHUS PASSIONNEMENT, plus motivée que jamais, poursuit assidument son action pour redonner vie à notre belle Eglise, avec l'espoir, dans un deuxième temps, de voir s'engager des travaux de restauration qui permettront à ce joyau, dont nous sommes si fiers, de continuer à briller et à faire la fierté du Village, pendant encore de très nombreuses années. Les ouvertures mensuelles de l'Eglise, les premiers dimanches de chaque mois (horaires : 9 h - 12 h 30 et de 14 h - 17 h 30) voient se multiplier les visiteurs, assidus pour certains, occasionnels pour d'autres, qui, pour ces derniers, au détour d'une promenade découvrent avec émerveillement les richesses insoupçonnées de notre Eglise. C'est l'occasion de belles rencontres et d'échanges fructueux. La passion est communicative et de plus en plus de personnes, du Village ou de l'extérieur, sont séduites par ce monument exceptionnel, si inspirant et si attachant. De beaux projets sont en cours d'élaboration. Nous serons heureux de vous les présenter au cours des mois à venir. Dans l'immédiat, nous avons le plaisir, pour faire vivre la tradition, de vous inviter à venir découvrir la Crèche, installée pour la deuxième année consécutive, pour vous, dans l'Eglise. Afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter, l'Eglise sera ouverte et EPIAIS-RHUS PASSIONNEMENT y assurera une permanence, tous les premiers dimanches du mois de décembre, soit les 1er - 8 - 15 - 22 et 29 décembre prochains, de 10 h à 12 h 30. Nous espérons vous

accueillir nombreux à cette occasion. Nous vous rappelons que vous pouvez participer à l'aventure. Nous serions heureux de vous compter parmi nous. Rejoignez-nous et travaillons ensemble à la réalisation de nos beaux projets. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à tous les EPIAIS-RHUSIENS et à leurs proches de très belles fêtes de fin d'année. A bientôt.



À venir sur Epiais-Rhus (agenda non exhaustif)



JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

ECRIS TA LETTRE AU PÈRE NOËL

ET DÉPOSE LA DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE, NOUS LUI TRANSMETTRONS !

MAIRIE D'ÉPIAIS-RHUS 22 - RUE SAINT DIDIER



Concours des illuminations à Epiais-Rhus

CÉLÉBREZ LA MAGIE DE NOËL !
décorez votre maison et inscrivez-vous

JUSQU'AU SAMEDI 14 DÉCEMBRE INCLUS inscriptions par mail : mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr

VENDREDI 21 DÉCEMBRE ANNONCE DES RÉSULTATS AU VIN CHAUD

les 3 premiers se verront remettre un prix !

Installations sous la responsabilité des participants. La commune ne peut être tenue pour responsable en cas de dommages.



Marché de Noël au Foyer Rural d'Epiais-Rhus samedi 7 décembre 2024 de 14h00 à 18h00

Les Associations du village vous proposent :

Les Amis de l'École des Bosquets : crêpes faites sur place et boissons fraîches

L'Épiais de vigne : soupe au potiron maison

Le Foyer Rural : panier garni à peser, boissons chaudes, bières du Vexin

Vente au profit du Téléthon

Exposants :

- Annick et ses confitures et jus
- Steve et ses abeilles
- Liliane et ses décorations de Noël & co
- Kai et ses mets thaïlandais
- La ferme des sablons (Boudin noir et filet mignon séché)
- Jérôme et ses chocolats
- Barbara et ses shampoings solides de fabrication maison,
- L'École des Bosquets
- Emma et ses Must-Have : accessoires de mode et déco textiles,
- Et autres surprises
- Aurélie créatrice de bijoux en pierres naturelles.



Traditionnel Vin Chaud

Offert par la mairie

samedi 21 décembre
18h
place de l'Église
à Epiais-Rhus



Epiais-Rhus
Val d'Oise

À venir sur le territoire *(agenda non exhaustif)*



JOIGNEZ-VOUS À NOUS
FOYER RURAL D'ENNERY

Marché de Noël & de l'Artisanat

DU 06 DÉCEMBRE 16H/19H
AU 07 DÉCEMBRE 10H/19H

EXPOSITION ARTISANALE
ANIMATION - BUVETTE-CHOCOLAT & VIN CHAUD



ATELIER GRANGE
US - EN - VEXIN

De rivages en voyages...

Bernadette WIENER
Catherine LEGRIS
Céramique et Art textile

du 9 novembre 2024
au 16 février 2025

(Excepté du 16 décembre au 10 janvier)
Les week-ends de 11h à 19h,
en semaine sur rendez-vous

Deux amies vous proposent
une escale à Us :
de notre malle sur le rivage,
ont germé nos divagations
céramiques et textiles ...

L'ATELIER-GRANGE 6 rue de la Libération 95450 Us-en-Vexin
Réservation : 06 81 94 09 94. wiener.b@orange.fr

Bienvenue au Village de Noël

SAMEDI 7 DÉCEMBRE DE 10H À 20H
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE DE 10H À 18H
QUAIS DE LOÏSE - ENTRÉE LIBRE



LES NOÉLIES

PONTOISE
Ville d'arts et d'histoire



Etat civil



Naissances

Aucune naissance enregistrée depuis notre dernière parution

Mariages

Pas de mariage enregistré depuis notre dernière parution.

Décès

- ◆ Pierre DUCLERT
Décédé le 21 octobre 2024

Nous présentons nos condoléances aux familles.

A garder en tête

Déneigement

En cas d'accident, la responsabilité des riverains (propriétaire habitant le logement ou locataire) peut être engagée pour négligence, même sans arrêté municipal imposant le déneigement. Par exemple, si de la neige glisse du toit d'une maison et endommage une voiture dans une région qui subit de fortes chutes de neiges.

(Circulaire du 26 avril 1982 relative à la modification du règlement sanitaire départemental type).

Entretien

Vu la quantité de trottoirs à entretenir par l'agent communal et pour faciliter le travail de La Poste, nous apprécierions que les habitants entretiennent leur trottoir au droit de leur propriété. Cela permettrait à notre village de conserver son caractère agréable au sein du Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Urbanisme

Conformément au code de l'urbanisme, toute modification de l'aspect extérieur de votre bien immobilier doit faire l'objet d'une demande en

mairie (changement couleur de volet, peinture, ravalement, portail, clôture, réparations diverses...).

Toute construction doit faire l'objet d'une demande également : abri jardin, véranda, piscine, agrandissement...

Aucun travaux ne doit être commencé avant autorisation.

SMIRTOM

Pour les fêtes, il se peut que vous fassiez livrer par différents organismes utilisant des cartons.

Pour rappel, les cartons de taille trop importante et en grande quantité ne sont pas collectés. Il vous faut vous rendre en déchetterie (accès gratuit). Plus d'information sur le site du Smirtom du Vexin : <https://smirtomduvexin.net>

Formalités administratives

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser.

Artisans et services

Alvira

Alarme, vidéo surveillance
1, rue du Présard
06.16.24.94.05

Auto Transport

(Ludovic TOUAT)
Transport de personnes,
chauffeur privé (taxi conven-
tionné)
06.86.83.21.16
autotransport95@gmail.com
www.autotransport95.fr

Boisphère Construction bois

10, route de Vallangoujard
06.08.74.95.10
contact@boisphere.fr
www.boisphere.fr

Ela'ssist—Assistance gestion

06.52.56.35.15
audrey.rycerz@ela-ssist.fr

Jim ONILLION plombier

22, route de Vallangoujard
01.34.66.42.01
06.75.50.75.02

Aurélié PAUBERT

Créatrice de bijoux et
accessoires en pierres
naturelles
www.ecrindepierre.com
www.instagram.com/
ecrin_de_pierre

Rémi PAUBERT

Réalisateur photographe
<https://rplabs-studio.fr>

Pro Sign Communication

(Julien MILLET)
Graphisme, covering
06.18.79.37.56
contact@pro-sign.fr
www.pro-sign.fr

Soreclim

Installation d'équipements
thermiques et de climatisation
01.34.66.62.38
www.soreclim.fr

Tramhel Concept

Conception, réalisation de
toute pièce métallique
3, sente du Butard
06.73.66.95.12
philippe.tramhel@wanadoo.fr

Vert Compost

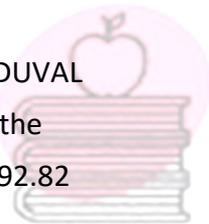
Fourniture de terre, compost,
terreau et terre de bruyère.
Route de Livilliers
01.34.66.41.70

Santé, bien-être, petite enfance

Nathalie DUVAL

Naturopathe

06.74.77.92.82

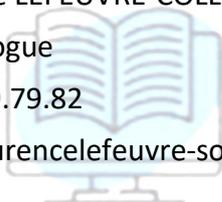


Laurence LEFEUVRE-COLL

Sophrologue

06.34.09.79.82

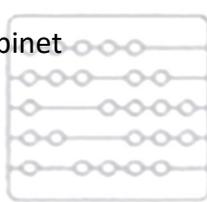
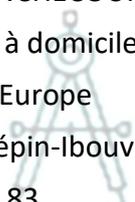
www.leurencelefeuvre-sophrologue.fr



Juliette MONCHECOURT

Ostéopathe à domicile ou au cabinet

44, rue de l'Europe
60149 St Crépin-Ibouvilliers
06.83.40.78.83



Assistantes maternelles

Christelle CASTRO

2bis, rue des Bruyères

06.61.42.27.36

Catherine SIGONNEAU

4, place du Colombier

06.87.60.33.93

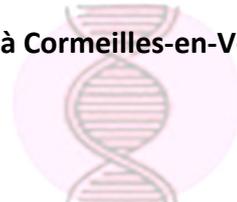


Infirmières libérales à Cormeilles-en-Vexin

Jennifer MOURA

Neizly LAURENT

07.63.45.25.64



95-33

GÉNICOURT Rue des Fossettes → MARINES Collège Les Hautiers

Horaires valables du 4 septembre 2023 au 1er septembre 2024

Circule uniquement en période scolaire. Ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés.

Table with columns: Destination, Time, and Day (Du lundi au vendredi). Rows include GÉNICOURT, GEROCOURT, ÉPIAIS-RHUS, GRISY-LES-PLÂTRES, BRÉANÇON, and MARINES.

95-33

MARINES Collège Les Hautiers → GÉNICOURT Rue des Fossettes

Horaires valables du 4 septembre 2023 au 1er septembre 2024

Circule uniquement en période scolaire. Ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés.

Table with columns: Destination, Time, and Day (Du lundi au vendredi). Rows include MARINES, BRÉANÇON, GRISY-LES-PLÂTRES, ÉPIAIS-RHUS, GEROCOURT, and GÉNICOURT.

Legend: Yellow box for 'Circule uniquement le mercredi', Blue box for 'Circule uniquement le lundi, mardi, jeudi et vendredi'.

95-31

ARRONVILLE Myosotis → MARINES Collège Les Hautiers

Horaires valables du 4 septembre 2023 au 1er septembre 2024

Circule uniquement en période scolaire. Ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés.

Table with columns: Destination, Time, and Day (Du lundi au vendredi). Rows include ARRONVILLE, HEREVILLE, MENOUVILLE, VALLANGOUJARD, ÉPIAIS-RHUS, THEUVILLE, BRÉANÇON, and MARINES.

TAD Course réalisée par le TAD.

95-31

MARINES Collège Les Hautiers → ARRONVILLE Myosotis

Horaires valables du 4 septembre 2023 au 1er septembre 2024

Circule uniquement en période scolaire. Ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés.

Table with columns: Destination, Time, and Day (Du lundi au vendredi). Rows include MARINES, BRÉANÇON, THEUVILLE, ÉPIAIS-RHUS, VALLANGOUJARD, MENOUVILLE, HEREVILLE, and ARRONVILLE.

Legend: Orange box for 'Circule uniquement le mercredi', Green box for 'Circule uniquement le lundi, mardi, jeudi et vendredi'.

TAD Course réalisée par le TAD.

95-12

BERVILLE Lavoir → CERGY Préfecture

Horaires valables du 4 septembre 2023 au 1er septembre 2024

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Table with columns: Destination, Time, and Day (Du lundi au vendredi, Samedi). Rows include BERVILLE, HARAVILLIERS, BRÉANÇON, GRISY-LES-PLÂTRES, ÉPIAIS-RHUS, GEROCOURT, GÉNICOURT, OSNY, PONTOISE, and CERGY.

Attention, sur l'agglomération de Cergy-Pontoise, les arrêts en direction de CERGY Préfecture sont des arrêts de descente uniquement.

95-12

CERGY Préfecture → BERVILLE Lavoir

Horaires valables du 4 septembre 2023 au 1er septembre 2024

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Table with columns: Destination, Time, and Day (Du lundi au vendredi, Samedi). Rows include CERGY, PONTOISE, OSNY, GÉNICOURT, GRISY-LES-PLÂTRES, BRÉANÇON, HARAVILLIERS, and BERVILLE.

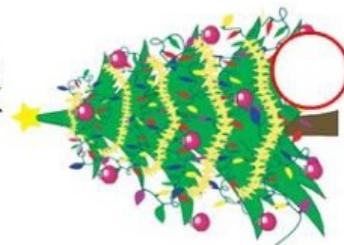
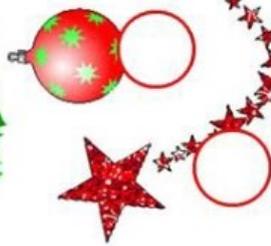
Attention, sur l'agglomération de Cergy-Pontoise, les arrêts en direction de BERVILLE Lavoir sont des arrêts de montée uniquement. Legend: Green box for 'Circule uniquement le mercredi en période scolaire', Blue box for 'Circule uniquement le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire'.

Jeux de Fêtes



Joyeux Noël!

C O U R O N N E E L C T
 B Z J K N C N L L U A T
 U O B C L C L O I M N V
 S S U O H E D S O I N R
 O A C L D E L R T È E I
 T H B N E Z M C É R U W
 E K A R B R E I U E H X
 L H U A E D A C N O D U
 C O L N R V X I H É B O
 H N N O W M P A G I E T
 L E L M A A L É O N M D
 I A E F S X C U X K D B



1. SAPIN

2. BOULE

3. COURONNE

4. BAS

5. CADEAU

6. CHEMINÉE

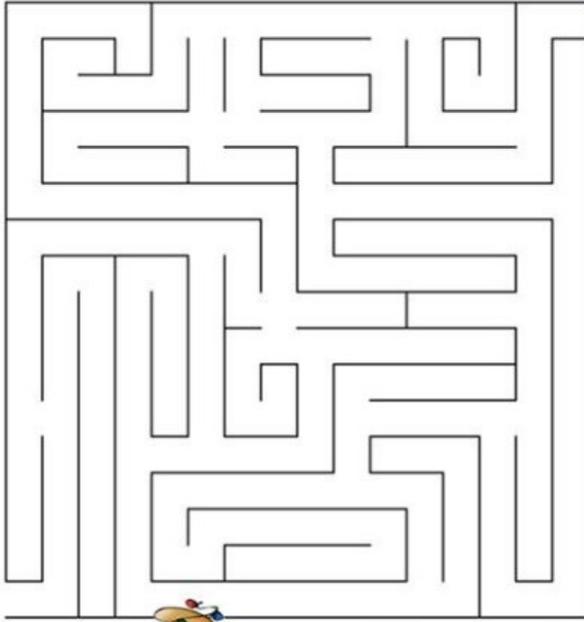
7. CLOCHE

8. ÉTOILE

9. RENNE



Le Père Noël ne sait plus où il a rangé
 les jouets qu'il doit apporter aux enfants.
 Aide-le vite à les retrouver,
 vite, avant la nuit de Noël.



1. Le sapin est un arbre.

2. La boule est ronde et de couleur rouge et verte.

3. La couronne a un ruban (lazo) rouge.

4 Le bas a un ours dedans.

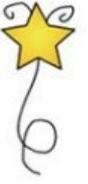
5 La tortue emporte un cadeau.

6. La cheminée est décorée de bas.

7. La cloche fait ding! dong!

8 L'étoile est rouge et brille beaucoup.

9. Le renne s'appelle Rudolph.



L'agenda du village

des dates sont susceptibles d'être ajoutées après impression du Mag. Restez attentifs aux communications !

DECEMBRE

01 — ouverture de la boîte aux lettres du Père Noël

01 — 09h30/12h30—14h/17h30 **Ouverture de l'Eglise** par l'association *Epias-Rhus passionnément*. Visite guidée possible sur demande.



concours des illuminations de Noël (gratuit sur inscription)

02 — 20h30 Cinéma « Here »

07 — 10h/12h récupération du **colis des aînés** en mairie



15h/18h **marché de Noël** et téléthon au foyer rural

09 — installation des illuminations sur la commune

14 — 10h/12h récupération du **colis des aînés** en mairie



14 h 45 **Noël des enfants** au foyer rural (pour les enfants de la PSM au CM2)

15 — fermeture de la boîte aux lettres du Père Noël

19 — 20h30 Conseil Municipal

21 — 18h **Vin chaud** place de l'Eglise

JANVIER

04 — 18h30 **vœux du Maire** au Foyer Rural

05 — 09h30/12h30—14h/17h30 **Ouverture de l'Eglise** par l'association *Epias-Rhus passionnément*. Visite guidée possible sur demande.



14 — retrait des illuminations sur la commune



TOUS LES JEUDIS :
Tonton Pizza

Vex'in truck

**LIVRAISON DE PORCELETS
LES SAMEDIS SOIRS**

✓ Livraison de porcelets Vex'in Truck tous samedis soirs, à partir du 16 novembre !

Commandez votre porcelet en portions individuelles ou en entier, servis avec des pommes de terre grenailles, 48h à 72h à l'avance pour garantir sa disponibilité. Faites-vous plaisir et savourez nos délicieuses recettes maison !

Mail : vex.in.truck@gmx.fr
Site Web : www.vexintruck.fr

VEX'IN TRUCK
Tel : 06 50 93 85 15

Le Maire, **Brahim MOHA**,

les adjoints, **Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS**,

et tous les Conseillers Municipaux,

Vous invitent

**samedi 04 janvier 2025
À 18h30
Au Foyer Rural d'Epias-Rhus**

pour vous présenter leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Prochain agenda dans l'édition annuelle à paraître en janvier 2025.